

"Roubaix 2014. Ultime espoir"

Fiche, n° 4

1/2

Dernière mise à jour le 16 mars 2014

La sécurité : la tolérance zéro doit progressivement remplacer le laisser faire.

Cellule de vigilance ; tous les deux mois autour du maire seront invités les acteurs de la ville sur la sécurité dans la cité (Polices, Pompier, Siavic, service de jeunesse, Transpole, Directeurs des établissements scolaires, CCAS, Préfet, Procureur, Douanes, Caf, CPAM, gérants d'immeubles collectifs...). Chacun sera invité à exposer les problèmes rencontrés. Des solutions seront proposées par les participants, **les plus pertinentes seront expérimentées sans attendre** et évaluées à la séance suivante.

Prévention ; d'une police municipale de secours nous organiserons une police de prévention qui pourra travailler en binôme avec les agents de sécurité. Ces équipes devront être repérables par **système de satellite** de façon qu'il soit possible de leur porter main forte dès qu'une situation difficile se présente. Ces équipes travailleront sur des îlots prédéfinis en fonction de la délinquance, îlots réactualisés chaque mois en fonction du déplacement de la délinquance.

Présence de nuit ; Il convient d'être sur le terrain en même temps que les délinquants. Or aujourd'hui nous leur laissons le champ libre **entre minuit et 6 heures du matin et le dimanche**. Ils endommagent les biens publics, barbouillent leurs tags à tout vent, troublent la quiétude des citoyens avec leur moto ou quad. C'est pourquoi des agents de sécurité « maîtres chiens » parcourront la ville pendant ces espaces de temps actuellement sans surveillance.

Cellule de vigilance citoyenne ; constituer un ensemble de **correspondants** de quartier.

Passage formel en mairie des petits délinquants relâchés sans autre sanction ; il nous faudra **obtenir** des instances judiciaires **l'autorisation de convoquer en mairie** (avec leurs parents pour les mineurs) **ceux qui se voient relâchés sans autres sanctions**. Il s'en suivra en cas de besoin un accompagnement social, ne serait-ce que pour aider au rétablissement de l'autorité parentale.

Vidéo surveillance ; fera partie de notre stratégie pour rétablir la sécurité à Roubaix, en particulier l'usage des **caméras mobiles embarquées** ou disposées dans des lieux négociés (par exemple avec notre réseau de "correspondants vigilants" bénévoles).

Errance des jeunes et groupes statiques ; les instances concernées seront sollicitées pour autoriser un arrêté municipal **interdisant l'errance des jeunes** de moins de 15 ans entre 22 h. et 6 h. du matin, mais aussi l'interdiction des groupes statiques devant les entrées d'immeubles, les commerces, les centres commerciaux, les édifices qui reçoivent du public. En **contrepartie** seront organisés des lieux de rencontre ludique dans chaque quartier.

Sécurité routière ; le S.E.S. "Service Emploi Sécurité" doit-être maintenu et amplifié en particulier dans sa fonction préventive. En plus de celle du privé, la ville s'équippa **d'une fourrière** en propre accompagné d'un agent de police judiciaire de façon à pouvoir agir sans délai face aux indéliçats qui se garent devant les garages, qui empêchent le passage des fauteuils des handicapés et des landaus. La police nationale sera sollicitée pour utiliser des voitures banalisées afin de traquer les conduites à risque. Les pistes cyclables à contre sens de la circulation seront rétablies dans le bon sens.